

## Premiere cdi & heures supplementaires

Par Georgina, le 09/07/2008 à 20:03

Bonjour

Je suis une Anglaise et voici la premiere fois que j'ai travaillé en France en CDI.

Je suis employé depuis 01.06.08 comme "employée polyvalente" pour un hotel de 10+ employees.

Je gagne le SMIC et j'ai un contrat de 35 heures par semain (140 heures par mois). En Juin j'ai travaillé 162 heures, mais j'été payé seulement pour 140 heures. Mes heures supplémentaires ne figure pas sun mon bulletin de salaire.

J'amierais savoir si j'ai le droit (selon la loi no. 2007-1223 du 21 aout 2007 en faveur de travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat) d'etre payé pour mes heures supplimentaire (je veux travailler plus pour gagner plus) ou si mon patron peut me force de prendre plus des jours de congé payé sans rien dire, sans aucun discussion?

Est-ce-que son choix (et sa loi) ou est-ce-que mon choix?

J'espere que vous pourrez me renseigner sur la questionne.

Merci beaucoup en avance pour votre aide (desolée pour le mauvais français).

Georgina